

Vocabulaire : L'Europe des Lumières

Académie : société savante, littéraire, scientifique, philosophique, qui réunit l'élite urbaine (nobles, évêques, bourgeois).

Despote éclairé : souverain autoritaire qui s'inspire des idées des philosophes des Lumières pour appliquer dans son pays des réformes religieuses, politiques et économiques.

Droits naturels : droits universels dont dispose l'homme dès sa naissance.

Encyclopédie : ouvrage où l'on expose méthodiquement l'ensemble des connaissances universelles à un moment donné.

Lumières : courant de pensée européen du XVIII^e siècle, développé par des philosophes, des scientifiques et des artistes. Il met en avant les « lumières » de la raison, qui, par la connaissance et l'esprit critique, sont la condition du progrès et du bonheur des hommes.

Monarchie absolue (la) : régime politique dans lequel un seul homme, le roi, détient presque tous les pouvoirs.

Monarchie parlementaire : régime politique où le roi partage le pouvoir avec un parlement, c'est-à-dire une assemblée élue. Le plus souvent l'assemblée dispose du pouvoir législatif (faire les lois). Au XVIII^e siècle l'Angleterre est l'exemple le plus abouti de monarchie parlementaire.

Philosophe : intellectuel qui cherche à comprendre le monde par l'usage de la raison.

Salons : lieux de réunion souvent tenus par des femmes de la noblesse et de la bourgeoisie, où se retrouvent savants, philosophes, artistes pour échanger leurs idées.

Société d'ordre (une) : avant 1789 en France, la société est divisée en trois groupes, trois ordres. Le clergé et la noblesse forment environ 3% de la société. Ils concentrent la richesse et le pouvoir. Ils ont des privilèges, ils paient moins d'impôts par exemple. Le reste de la société est constitué du Tiers État à 97% qui va de la bourgeoisie aux paysans. Ils paient de nombreux impôts.

<http://daniele-corneglio.fr/>